



La Ville de Terrebonne, employeur de choix, cherche présentement à compléter son équipe de près de 1 200 employés qui œuvrent chaque jour à faire de Terrebonne une ville dynamique et attrayante. Municipalité en plein essor qui compte maintenant près de 115 000 citoyennes et citoyens, Terrebonne constitue la 10^e municipalité en importance au Québec.

Les projets remplis de défis vous allument? Joignez sans tarder notre équipe stimulante et contribuez à bâtir un milieu de vie de qualité en posant votre candidature pour le poste de :

**DIRECTEUR, DIRECTRICE DE L'INCENDIE ET COORDONNATEUR, COORDONNATRICE
MUNICIPAL DE LA SÉCURITÉ CIVILE
POSTE RÉGULIER À TEMPS PLEIN
DIRECTION DE L'INCENDIE**

La Direction de l'incendie est composée d'une équipe de plus de 130 employé(e)s. Relevant du Directeur général adjoint, le titulaire assume les principales responsabilités suivantes:

- Planifier, organiser, diriger et coordonner l'ensemble des activités de la Direction de l'incendie et de la sécurité civile (ressources humaines, administratives, financières et matérielles, etc.) en conformité avec les objectifs et orientations de la Ville ainsi que les services rendus à la population;
- Être responsable de la lutte contre les incendies;
- Maintenir en place le plan de mesure d'urgence municipal et y assurer une mise à jour constante;
- Responsable du programme de formation en sécurité civile;
- Rédiger des plans d'action et assurer leurs suivis dans les 4 sphères d'activités (prévention, formation, opérations et sécurité civile);
- Intervenir lors de situations d'urgence ou de sinistres;
- Agir à titre de Coordonnateur des mesures d'urgence municipale selon le risque conformément au plan de sécurité civile de la Ville, conséquemment doit avoir la disponibilité nécessaire afin d'assurer cette fonction;
- Participer à l'évaluation des risques d'incendies et autres sinistres conformément à la Loi sur la sécurité civile (loi S-2.3) et la Loi sur la sécurité incendie (Loi S-3.4);
- Prévenir les incendies et les autres sinistres;
- Négocier avec les unités syndicales en place selon les ententes en vigueur et lors des périodes de négociation;
- Participer aux différents comités stratégiques et techniques avec les organismes externes reliés au domaine de l'incendie (CMM, MSP, UMQ, etc.);
- Agir à titre de coordonnateur de la Communauté de pratique de la couronne nord en sécurité civile;
- Agir à titre de conseiller auprès de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) les Moulins pour la rédaction et la réalisation du schéma de couverture de risque en incendie;
- Réviser et négocier au besoin les ententes intermunicipales d'intervention incendie;
- Commenter les projets de développements municipaux avec les directions municipales internes;
- Responsable de la préparation, de la gestion du budget et des projets et autoriser les dépenses liées à ses activités;
- S'assurer de la mise à jour et du développement continu des compétences du personnel sous sa responsabilité.

EXIGENCES :

- Détenir un diplôme de premier cycle universitaire dans un domaine compatible avec la fonction;
- Expérience pertinente de 10 ans dans le domaine de la gestion administrative et opérationnelle d'un service d'incendie, dont un minimum de 5 ans à titre de gestionnaire (*Toute autre combinaison de scolarité et d'expérience jugée pertinente et équivalente pourra être considérée*);
- Certificat Officier II du programme collégial;
- Détenir une formation en prévention des incendies, un atout;
- Maîtrise des enjeux reliés à l'administration et à la gestion d'un service d'incendie;
- Connaissance des enjeux et défis reliés à la Loi sur la sécurité incendie (Loi S-3.4) et la Loi sur la sécurité civile (loi S-2.3);
- Expérience minimale de trois (3) ans dans le domaine de la sécurité civile;
- Dans les 24 mois suivant son embauche, s'engager à emménager et demeurer sur le territoire de la Ville de Terrebonne.

APTITUDES ET HABILITÉS :

- Vision stratégique;
- Sens politique;
- Gestion de personnel;
- Habileté en négociation;
- Sens du service à la clientèle;
- Efficacité sous pression;
- Très bonne communication verbale;
- Sens de la planification, de la direction et du contrôle;
- Habiletés relationnelles;
- Mobilisation vers les enjeux;
- Rigueur;
- Disponibilité.

La Ville de Terrebonne souscrit au principe d'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Pour soumettre votre candidature, vous devez postuler en ligne en accédant au site internet de la Ville de Terrebonne au www.ville.terrebonne.qc.ca/carrieres, avant la date de fermeture du concours. Sélectionnez la rubrique « postes cadres » et suivre les indications pour postuler en ligne.

Nous vous remercions de votre intérêt, mais veuillez noter que nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.